

LE TRUEL le **22/09/2022**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **22/09/2022** à la salle de réunion de la piscine à 20h30.

Présents : Mrs ALIBERT Jean-Pierre, AURIOL Daniel, VAYSSETTES Joël, COUGOULE Gilles, PAULHE Jérémy, MELANO Philippe, GINESTE Christian, PECHOABIERTO Pascal, Mmes COURNUT Marie, LOISEAU Patricia.

Absents : Mmes CAZOTTES Emmanuelle, COURNUT Marie, Mr AURIOL Daniel.
A 20h40 ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Mr ALIBERT informe le conseil qu'il y a 3 procurations :
Mme CAZOTTES Emmanuelle lui a donné procuration pour ce conseil.
Mme COURNUT Marie a donné procuration à Mr PAULHE Jérémy
Mr AURIOL Daniel a donné procuration à Mr COUGOULE Gilles

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} juin

Le conseil est POUR à l'unanimité

Bien soumis à droit de préemption : déclaration d'intention d'aliéner d'une maison d'habitation, située au village du Truel, au prix de 80 000 euros.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il y a une maison à vendre dans le village du Truel au prix de 80 000 euros.
Il demande au conseil si la commune préempte.

Le conseil est CONTRE à l'unanimité

Bien soumis à droit de préemption : déclaration d'intention d'aliéner d'une maison d'habitation, située au village de Costecalde, au prix de 18 000 euros.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il y a une maison à vendre dans le village de Costecalde au prix de 18 000 euros.
Il demande au conseil si la commune préempte.

Le conseil est CONTRE à l'unanimité.

Organisation des transports scolaires. Convention de délégation de compétence Région / Commune

Mr le maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour la délégation de compétence des transport scolaires.

Le conseil est POUR à l'unanimité

Station-service : création d'une régie :

Mr le maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour la création d'une régie pour la gestion de la station-service communale.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Approbation des subventions de fonctionnement 2022 versées aux budgets annexes

Mr le Maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour l'approbation des subventions versées aux budgets annexes (CCAS, MPA, Eau-Assainissement).

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Durée d'amortissement des biens du budget « Panneaux Photovoltaïques »

Mr le Maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour valider les durées d'amortissement des biens du budget « photovoltaïque ».

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Durée d'amortissement des biens du budget « Eau-assainissement »

Mr le Maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour valider les durées d'amortissement des biens du budget « eau-assainissement ».

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Investissement 2022 : Décision Modificative

Mr le Maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour modifier le budget investissement 2022.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Dotation aux amortissements budget Eau-Assainissement : Décision Modificative

Mr le Maire informe le conseil qu'il faut prendre une délibération pour les dotations aux amortissements du budget « eau et assainissement » 2022.

Le conseil est POUR à l'unanimité

Création d'un poste d'Adjoint administratif

Mr le Maire informe le conseil qu'en vu du départ de Mme ROUCOULES Marie-Bernard, il faut créer un poste d'adjoint administratif.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Embauche pour accroissement temporaire d'activité

Mr le Maire propose au conseil la prolongation du contrat de Mr TEYSSEIRE jusqu'au 31 décembre 2022.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Tarification adduction d'Eau et d'Assainissement : participation aux travaux ; taxes de raccordement aux réseaux

Mr le Maire évoque le cas d'un habitant de Costecalde qui a fait des travaux dans sa résidence et demande le raccordement à l'assainissement communal.
Il est déjà raccordé, mais les travaux réalisés font qu'il doit déplacer son raccordement.

Après débat, il est proposé de revoir la délibération déjà existante et de la mettre à jour suite à l'évolution des prix des matériaux.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Modalités de publicité des actes

Mr le Maire informe le conseil que la publication des actes est dématérialisée.
Pour pouvoir maintenir un affichage sur les panneaux de la commune, il faut prendre une délibération.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Création d'un parcours de santé et d'aire de jeux

Mr le Maire informe le conseil qu'on va créer un parcours sportif avec une aire de jeux au village de Costecalde.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Questions Diverses :

SNACK et auberge de la Commune

Mr Le Maire informe le conseil que Mr et Mme BONHOMME vont rompre le bail au 31 mars 2023.

Ils ont informé la Mairie par un courrier recommandé avec AR en date du 17/09/2022.

Les sujets ayant tous été abordés la séance est levée à 22h00.